

## SYNTAXE DU FRANÇAIS PARLÉ DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ ADAM BARKA D'ABÉCHÉ (TCHAD)

**Kimtoloum PATCHAD**

Université Adam Barka d'Abéché, Tchad

[kimtoloumlepatchad@yahoo.fr](mailto:kimtoloumlepatchad@yahoo.fr)

&

**Théophile CALAÏNA**

Université de Ngaoundéré, Cameroun

[calainatheo@yahoo.fr](mailto:calainatheo@yahoo.fr)

**Résumé :** Dans toutes les langues, les relations entre les unités lexicales sont incontournables. La syntaxe s'occupe de l'analyse de différentes unités dans les phrases. Autrement dit, elle est l'étude des combinaisons de mots en phrases. Plusieurs phénomènes linguistiques peuvent être étudiés dans le cadre de l'usage de la langue française en Afrique francophone. Le français oral des étudiants de l'Université Adam Barka d'Abéché comporte des particularités syntaxiques. Ces locuteurs lui donnent une coloration locale à cause du contact avec les langues du milieu d'accueil, du manque de sa meilleure assimilation dans le domaine pédagogique et de la liberté prise dans l'appropriation. Cette étude permet de décrire, d'analyser et de dégager la dynamique de ce type de français à travers les termes et les structures syntaxiques en comparaison avec le français standard. Elle est réalisée sur la base des données orales collectées et du questionnaire soumis aux méthodes descriptive, contrastive et variationniste. Ce français répond aux normes endogènes quant à son usage sur le plan syntaxique et relève tantôt d'un phénomène sociolinguistique, tantôt d'un phénomène pédagogique et tantôt d'un phénomène de liberté d'expression.

**Mots clés :** français oral, particularité syntaxique, locuteurs et normes endogènes.

### SYNTAX OF SPOKEN FRENCH OF STUDENTS AT ADAM BARKA UNIVERSITY IN ABÉCHÉ (CHAD)

**Abstract:** In all languages, relations between lexical units are essential. Syntax deals with the analysis of different units in sentences. In other words, it is the study of combinations of words in sentences. Several linguistic phenomena can be studied within the framework of the use of the French language in French-speaking Africa. The oral French of the students of Adam Barka University in Abeche has a particular syntactic feature. These speakers give it another coloration which is local because of its contact with the other languages of the host environment or the lack of its better assimilation in the pedagogical field. This study makes it possible to describe, analyse and identify the dynamics of this type of French through terms and syntactic structures in comparison with standard French. It is carried out on the basis of collected oral data and of questionnaire subjected to descriptive, contrastive and variationist methods. This French meets the endogenous norms for its syntactic usage and is sometimes a sociolinguistic phenomenon, sometimes a pedagogical phenomenon and liberty of expression phenomenon.

**Key words:** Oral French, Syntactic Particularity, Speakers, Endogenous norms.

## Introduction

La langue française est de source latine, mais colorée de plusieurs influences, et aujourd'hui vouée à l'expression d'identités sociales variées. Le français que l'on parle de nos jours n'est pas le même que celui des siècles antérieurs. Bref, le français, comme toutes langues, n'est pas un système homogène et stable, mais un système qui varie dans le temps, dans l'espace et selon le milieu socioprofessionnel et les niveaux d'acquisition divers, sans même parler de la variation liée à la situation de communication. Le français est une langue parlée par des millions de locuteurs dans le monde. Il est adopté comme langue officielle dans certains pays africains, plus précisément dans des pays francophones. Son contact avec plus de 140 langues du Tchad lui donne une coloration particulière. L'Université Adam Barka d'Abéché se trouve dans la Province d'Ouaddaï (Est du Tchad et à 900 km de la capitale N'Djaména). Elle compte 5040 étudiants (Cf. Direction générale des Affaires académiques et de la Sclolarité). Les langues de prédilection dans cette université sont le français, l'arabe local et le ngambay. Plusieurs particularités linguistiques sont relevées dans le français oral des étudiants de l'Université Adam Barka d'Abéché, mais cet article se focalisera sur l'analyse de quelques particularités syntaxiques du français des locuteurs de cette université relevées lors des échanges verbaux. Les locuteurs prennent de liberté par rapport à la norme standard du français.

### 0.1 Cadre théorique

Pour mieux aborder cette étude, nous avons jugé nécessaire de faire usage de la méthode variationniste telle envisagée par Pierre Dumont et Bruno Maurer et William Labov et du générativisme de Noam Chomsky. Pierre Dumont et Bruno Maurer abordent la langue tout en prenant en compte l'usage de la langue soumis à la catégorisation sociale, spatiale et culturelle. William Labov étudie le langage en le considérant comme phénomène d'une inhérente variabilité, tout en étant ordonné dans son aspect hétérogène. Il a aussi donné un éclairage social à l'évolution du langage au cours du temps. Les deux théories intègrent les notions de contact des langues et des sociétés. Noam Chomsky quant à lui, analyse les structures grammaticales de la langue, c'est-à-dire les structures des phrases d'une langue.

### 0.2 Méthodologie

L'observation des pratiques langagières des étudiants de l'Université Adam Barka d'Abéché nous amène à nous focaliser sur les particularités syntaxiques, la manière dont elles se réalisent, leur description et leurs caractéristiques. L'on note dans ce français oral une coloration syntaxique locale ou particulière. Cette étude donnera lieu à une connaissance sur les constituants des phrases françaises des étudiants de cette université. Elle découle d'un corpus réalisé sur le terrain. Une enquête quantitative portant sur un échantillon représentatif a été réalisée en termes d'enregistrement et de questionnaire. La collecte des données orales

est réalisée pour la plupart de cas sur le campus universitaire. Pour mieux réussir cette collecte des données, nous avons confié cette tâche à quelques étudiants de différentes facultés. Les enregistrements sont réalisés sur la base des téléphones portables et de manière discrète pour éviter toute suspicion qui pouvait jouer sur la manière langagière des locuteurs. Ainsi, plusieurs particularités syntaxiques sont relevées dans le corpus, mais nous nous limiterons à quelques unes. Quelques extraits tirés des discours des locuteurs feront l'objet d'analyse.

## 1. Les syntagmes

Le syntagme est défini comme une combinaison de deux ou plusieurs unités de la chaîne parlée ordonnées autour d'un nom, d'un verbe, etc. et formant une unité de signification. « Les syntagmes sont des séquences d'unités de dimension variable qui constituent les divers niveaux intermédiaires d'une structure hiérarchisée dont le sommet est représenté par la phrase et le niveau inférieur par les morphèmes » (M. Grevisse, 1986, p.664).

### 1.1 Le syntagme nominal (S.N.)

Dans cette partie, il est question d'étudier quelques groupes nominaux utilisés par les locuteurs dans les phrases. Un groupe nominal est un groupe de mots construits autour d'un nom-noyau ou d'un équivalent du nom. Le groupe nominal peut se limiter au nom-noyau avec ou sans déterminant, ou connaître différentes expansions : épithète, apposition, complément du nom, proposition subordonnée. Un syntagme nominal est un syntagme dont le noyau est un nom.

### 1.2 Le déterminant zéro

Le déterminant est un terme nouveau et a un caractère englobant, c'est-à-dire qu'il prend en charge les articles, les adjectifs possessifs, les adjectifs démonstratifs, les adjectifs numéraux, les adjectifs indéfinis, les adjectifs interrogatifs et les adjectifs exclamatifs. Il y a des usages où le déterminant a son sens d'être, mais les locuteurs, de façon délibérée ou par ignorance ne l'utilisent pas. Cette absence de déterminant est appelée par les grammairiens *déterminant zéro*. Il est représenté dans ce travail par le symbole :  $\emptyset$  Ces phrases ci-après attestent quelques contextes d'emploi du déterminant zéro dans ce sociolecte :

#### Exemple 1

- *On attend  $\emptyset$  bus pour rentrer waï.*
- *Mais tu fais pas cours d'arabe là ? (Enregistrement du 05 mars 2020).*

#### Exemple 2 :

- *Vous avez vu  $\emptyset$  matche d'hier là ? Hum !*
- *Laisse ça. Ce qui est passé c'est passé... (Enregistrement 26 février 2020)*

#### Exemple 3 :

- *En tous cas, chacun doit parler non.*

- *Il a posé Ø simple question seulement, c'est ce qu'on nous a dit* (Enregistrement du 17 janvier 2020).

Dans les trois (3) exemples énumérés ci-haut, nous constatons que les substantifs utilisés, en position de complément d'objet direct (COD), sont dépourvus de déterminants. Donc, c'est le déterminant zéro qui a supplanté les autres déterminants qui, en principe devaient être employés. Ce qui revient à dire le déterminant zéro choisi par les locuteurs ici est remplaçable dans chaque exemple. Ce qui donne ceci : *On attend le/un bus pour rentrer waï* (exemple 1) ; *Vous avez vu le matche d'hier là ? Hum!* (exemple 2) ; *Il a posé une simple question seulement. C'est ce qu'on nous a dit* (exemple 3). Les déterminants remplacés par le déterminant zéro sont tantôt de déterminant défini (*le*), tantôt des déterminants indéfinis (*un, une*). Le déterminant *le* caractérise un substantif dont l'identité est connue des locuteurs, cf. *le bus ; le matche* (de football). Il s'agit précisément du bus de transport des étudiants et du matche de football dont sont censés connaître d'avance par les partenaires discursifs. Dans la catégorie des indéfinis, l'identité des substantifs n'est pas déterminée (*un, une*). Le déterminant *un* (in *un bus*), l'identité du bus peut être connue dans une certaine mesure même si bien qu'il est accompagné de l'article indéfini *un* puisqu'il est question d'un bus ou n'importe quel bus qui représente tous les bus. Par contre, *une* dans l'expression *il a posé une simple question*, l'on note l'idée d'une indétermination totale. Cela se justifie par la seconde phrase : *c'est ce qu'on m'a dit*. Dans la logique, c'est l'emploi des déterminants qui donne lieu à la connaissance précise du substantif pour éviter quelquefois l'idée de doute. L'emploi du déterminant zéro serait lié donc au manque de maîtrise des déterminants du français et d'influence des langues locales. Cela pourrait se justifier par le niveau d'enseignement du français en baisse depuis quelques années et l'attachement aux langues locales.

### 1.3 Cas de syntagme nominal coordonné

Il y a des cas où deux ou plusieurs substantifs sont employés dans une même phrase, mais un seul déterminant les unit.

Exemple 1 :

- *Tu es géographe ?*
- *En tous cas, chacun peut connaître ça. Le Tchad et Ø Soudan sont des pays voisins non* (Enregistrement du 15 mars 2020).

Exemple 2 :

- *Quels résultats ? Donc tu t'attends à ça ?*
- *Les enseignants et Ø membres de jury sont en réunion pour ça. On patiente* (Enregistrement du 12 mars 2020).

Dans cette série d'exemples, le constat révèle que les syntagmes nominaux en seconde position sont dépourvus de déterminants. Les seuls déterminants

employés au début des premiers substantifs sont considérés comme valables aussi pour les seconds substantifs. Pourtant, dans le cas précis, les deux substantifs employés dans chaque phrase nécessitent chacun un même déterminant, c'est-à-dire qu'ils doivent être précédés d'un même déterminant parce qu'ils ne sont pas de même signification ni des équivalents. Ainsi, nous aurons : *Le Tchad et le Soudan sont des pays voisins.* (Exemple 1) ; *Les enseignants et les membres de jury sont en réunion pour ça. On patiente* (exemple 2).

#### 1.4 L'emploi de l'article défini à la place de l'article indéfini

Comme son l'indique, l'article défini est un élément grammatical qui sert à préciser ou à désigner le nom. Autrement dit, il accompagne les noms dont les identités sont connues. Quelques sont relevés.

Exemple 1 :

- *Mais il faut éviter un peu de venir en retard là.*
- *Ok, donne l'argent pour prendre le rachka\* (\*tricycle motorisé) (Enregistrement du 09 mars 2020).*

Exemple 2 :

- *Moi, j'ai fait quoi ?*
- *Tu as dit que le doyen t'a dit qu'il y a les choses qui vont s'arrêter.* (Enregistrement du 09 mars 2020).

Ces articles définis employés dans ces contextes sont inadmissibles lorsqu'on se fie au fonctionnement syntaxique de la grammaire française. Les identités de ces substantifs ne sont pas d'ailleurs connues d'avance. Ce sont plutôt les articles indéfinis qui sont concernés comme déterminants à utiliser dans ces exemples. Donc, nous aurons ceci : *Ok, donne l'argent pour prendre un rachka* (exemple1) ; *Tu as dit que le doyen t'a dit qu'il y a des choses qui vont s'arrêter.* (exemple 2).

#### 1.5 L'emploi de l'article défini à la place de l'adjectif possessif

Il y a eu des cas où l'article défini se substitue à l'adjectif possessif. Quelques exemples sont répertoriés dans le corpus.

Exemple 1 :

- *Dans chaque groupe d'exposé, chacun doit donner le point de vue. Ce n'est pas le chef de groupe qui va s'imposer dar dar\*. Je vais lui dire (\*absolument).*
- *Comme tu le dis, c'est lui le chef non* (Enregistrement du 12mars 2020).

## Exemple 2 :

- *Tant qu'il n'y a pas des bonnes réponses, la chambre des délégués ne va pas donner l'aval maintenant...*
- *Mais il y a déjà plusieurs réunions* (Enregistrement du 12 mars 2020).

En français standard, la substitution de l'adjectif possessif par l'article défini dans ces exemples est une déviance. Les articles *le* et *l'* dans les deux exemples doivent logiquement être remplacés par le possessif *son* pour marquer l'idée d'appartenance. C'est ainsi qu'il serait bien conseillé de dire ceci : *Dans chaque groupe d'exposé, chacun doit donner son point de vue...* (exemple 1) ; *Tant qu'il n'y a des bonnes réponses, la chambre des délégués ne va pas donner son aval maintenant pour continuer les cours* (exemple 2).

### 1.6 L'emploi de l'article défini à la place du partitif

On désigne sous le nom d'article partitif les formes de déterminants qui permettent de quantifier de façon indéterminée les noms non comptables, qu'il s'agisse de noms abstraits (*du courage, de l'ardeur*) ou de noms désignant des choses qu'il n'est pas possible de dénombrer parce qu'elles constituent une masse continue, non fragmentable (*de l'eau, du fer, du pain*). Les formes de l'article partitif sont au masculin singulier *du* (*du sel*) ou *de l'* si l'initiale du nom déterminé est une voyelle (*de l'énergie*) et, au féminin singulier, *de la* ou *de l'* (*de la bière, de l'eau*).

## Exemple 1 :

- *Amène-nous au CNOU non ?*
- *Quoi ? CNOU ? Les gens n'ont même de l'argent pour avaler même le thé et tu parles de CNOU* (Enregistrement du 09 mars 2020).

## Exemple 2 :

- *Mais c'est l'État qui gère ça non. Ce n'est pas un individu comme vous et moi.*
- *Hum, même mettre l'huile dans ça là même ce n'est pas facile ooooo* (Enregistrement du 16 mars 2020).

Ces occurrences nous laissent savoir que l'article défini a totalement supplanté le partitif. Là où le partitif à son sens d'être, c'est plutôt l'article défini qui est privilégié. Donc, ces exemples doivent logiquement être : *Quoi ? CNOU ? Les gens n'ont même de l'argent pour avaler même du thé et tu parles de CNOU* (exemple 1) ; *Hum, même mettre de l'huile dans ça là même ce n'est pas facile ooooo* (exemple 2). *Du* et *de l'* sont des partitifs qui permettent de donner une marque des noms non quantifiables aux mots *thé* et *huile* pour parler surtout de la substance ou du liquide. L'usage des articles *le* et *l'* prouve à suffisance que la maîtrise des partitifs pose problème chez les locuteurs. En résumé, nous disons que les déterminants jouent des rôles très importants dans l'emploi des noms et dépendent étroitement de ceux-ci. Si les déterminants ont pour rôles

d'accompagner les noms, de les caractériser ou de les situer, on ne doit pas perdre pas de vue leur nature.

## 2. Syntagme adjectival

Le syntagme adjectival est un syntagme dont le noyau est l'adjectif. L'adjectif quant à lui, c'est un nom donné à deux séries de termes qui servent, soit à qualifier le nom, soit à l'introduire dans le discours. Dans le premier cas, les adjectifs sont dits qualificatifs ; dans le second cas, ils sont rangés parmi les déterminants du nom et répartis en adjectifs possessifs, démonstratifs, indéfinis, numéraux, exclamatifs, interrogatifs et relatifs. Les adjectifs qualificatifs ont pour support un nom ou un équivalent du nom.

Exemple 1 :

- *Kaï ! Ça dépasse quelqu'un déjà.*
- *Chaque trois mois, grève, chaque quatre (4) mois, grève. C'est trop wai* (Enregistrement du 04 février 2020).

Exemple 2 :

- *Il est venu d'où ?*
- *C'est un **nouveau étudiant*** (Enregistrement du 18 mars 2020).

En français hexagonal, **Chaque** signifie toute personne ou toute chose considérée séparément par rapport à l'ensemble dont elle fait partie. Il marque l'unité, mais dans ce langage étudiantin, il prend quelquefois la marque du pluriel : *Chaque trois mois, grève, chaque quatre (4) mois, grève. C'est trop wai*. Nous savons que l'adjectif numéral cardinal *trois (3)* (exemple) est le pluriel, mais *chaque* est mis en antéposition pour marquer la notion globalisante. Les locuteurs ont rendu ici les *trois mois* en une unité, alors qu'ils sont différents et comptables séparément pour parler de *tous les trois (3) mois*. L'adjectif **nouveau** devient **nouvel** au masculin-singulier en antéposition aux noms commençant par une voyelle ou un h muet (Un **nouvel** emploi de temps). Mais le constat prouve que les locuteurs ont tendance, dans leurs échanges, à faire disparaître cette exigence grammaticale. C'est ainsi que dans l'exemple 2, nous avons : *C'est un nouveau étudiant* au lieu de dire « c'est un nouvel étudiant » pour permettre d'une part une liaison entre « l » de *nouvel* et « é » de *étudiant*, et éviter, d'autre part, la rencontre de « u » de *nouveau* et « é » de *étudiant*.

## 3. Le syntagme verbal (S.V.)

Le syntagme verbal est un syntagme dont le noyau est un verbe. En conséquence, le syntagme verbal correspond, selon les cas, à une proposition ou bien à une phrase.

Exemple : Il a travaillé courageusement toute la fin de semaine.

Le syntagme verbal « *Il a travaillé courageusement toute la fin de semaine* » a pour noyau le verbe « *a travaillé* ».

Le verbe est un mot dont la première caractéristique est de se conjuguer et qui varie donc selon le mode et le temps ainsi que, généralement, selon la personne et le nombre. Il peut varier aussi selon la voix, et parfois le genre. Il constitue le noyau des phrases, c'est-à-dire que c'est au tour de lui que les autres éléments de la phrase s'articulent ; c'est par rapport à lui qu'ils marquent leur fonction.

### 3.1. Les verbes pronominaux

Un verbe pronominal est un verbe qui se conjugue un pronom personnel réfléchi. La construction dite pronominale est caractérisée par la présence de deux pronoms (*Il se regarde*), un pronom personnel sujet (*je, tu, il, etc.*) et un pronom complément (*me, te, se, nous, vous, se*), avec la fonction de complément d'objet direct ou indirect. Les temps composés des formes pronominales sont construits avec l'auxiliaire *être* (*Ils se sont regardés*). Quelques particularités ont été repérées dans le corpus :

Exemple 1 :

- *Tu te peines même pourquoi non ? Quitte, on part wai.*
- *Il a raison de le faire ainsi* (Enregistrement du 18 février 2020).

Exemple 2 :

- *Ils se sont divorcés plusieurs fois. Ce n'est pas pour la première fois aujourd'hui.*
- *Qui est témoin d'abord ?* (Enregistrement du 20 février 2020).

Quand nous nous référons aux définitions dictionnairiques, nous nous rendons compte que ces verbes utilisés dans les exemples ci-haut ne sont pas des verbes pronominaux ou des verbes qui doivent s'employer à la forme pronominale. Les verbes pronominaux *se peiner* et *se divorcer* sont des verbes créés ou forgés. Cela relève de la créativité lexicale. Il est donc autorisé de dire : *Pourquoi tu peines ?* (exemple 1) ; *Ils ont divorcé* (exemple 2). Au-delà de cette étude des verbes pronominaux, nous avons décelé un phénomène lié à l'accord.

### 3.2. L'accord du participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir

L'accord est donné à l'ensemble des phénomènes de marquage des relations de dépendance sémantiques et syntaxiques entre le nom et l'adjectif, entre le nom et le déterminant ou entre le verbe et le sujet. Les phénomènes d'accord concernent d'une part le groupe nominal, d'autre part le groupe verbal. Le participe passé quant à lui, est une forme du verbe qui s'emploie avec l'auxiliaire dans les temps composés et la forme passive. Le participe passé (P.P.) des verbes conjugués avec l'auxiliaire *avoir* s'accorde en genre et en nombre avec

le complément d'objet direct (C.O.D.) lorsque celui-ci précède le P.P. Par contre, quand le verbe n'a pas de C.O.D. et lorsque ce complément suit le participe, celui-ci demeure invariable. Nous avons pu relever de ce parler des particularités.

Exemple 1 :

- *Mais qu'on nous donne les copies qui ont trop duré là. On est fatigué d'attendre.*
- *Même les copies de c.c. que le délégué nous a remis la fois dernière là, beaucoup n'ont pas eu* (Enregistrement du 11 mars 2020).

Exemple 2 :

- *Beaucoup de gens construisent maintenant des maisons en désordre\* (\*partout).*
- *Non, c'est à Gozamir que vous allez voir beaucoup de villas que les gens ont construit* (Enregistrement du 06 mars 2020).

Dans les deux (2) exemples, l'accord du participe passé pose problème. Dans les échanges, l'on constate qu'il y a de problème en matière d'accord du participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir*. Cet accord se fait sans que les locuteurs puissent prendre en compte la dimension surtout féminine. Le masculin, considéré comme un accord facile qui est pris en compte sans pour autant tenir compte des accords du participe conjugué avec l'auxiliaire *avoir* et quand le C.O.D. est placé avant ou non celui-ci. Dans les deux (2) exemples (*Même les copies de c.c. que le délégué nous a remis la fois dernière là* ; *Non, c'est à Gozamir que vous allez voir beaucoup de villas que les gens ont construit*), la notion de règle, dans le cas précis d'accord de deux participes passés, (*a remis* et *ont construit*) est omise ou ignorée. Pourtant, la règle grammaticale du français exige ceci : *Même les copies de c.c. que le délégué nous a remises la fois dernière là* ; *Non, c'est à Gozamir que vous allez voir beaucoup de villas que les gens ont construites*. *Remises* et *construites* sont deux participes passés précédés par le C.O.D., d'où l'accord en genre et en nombre avec les sujets (*copies* et *villas*), deux substantifs féminins. Si les règles grammaticales d'accord du français ne sont pas respectées dans les phrases, on relève aussi un autre constat lié au phénomène du contact des langues dans ce sociolecte.

#### 4. Les emprunts et l'alternance codique

Les contacts entre les langues sont des phénomènes linguistiques constants et créent les interférences linguistiques. Ce qui revient à dire que l'usage du français dans un autre espace qui n'est pas le sien, est à l'origine des besoins nouveaux de communication et d'expression. Ainsi, ces contacts entre les langues sont la source de création lexicale par emprunts, alternance codique, etc.

#### 4.1. Les emprunts

L'emprunt est défini comme « un mot, un morphème ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue, sans le traduire. » (M.L. Moreau, 1997 : 136). L'emprunt est « un mot étranger circulant dans une langue donnée » (L. Depecker, 1990 : 374). Autrement dit, il s'agit de l'insertion dans la langue d'accueil, en l'occurrence, le français, des mots des autres langues.

##### -L'emprunt à l'anglais

Exemple 1 :

- *C'est presque fini déjà non.*
- **Boy**, tu as entendu ? (Enregistrement du 07 février 2020).

Exemple 2 :

- *Tu a les yeux, donc observe seulement.*
- *Il n'est pas du tout **play*** (Enregistrement du 22 février 2020).

En anglais, « boy » (exemple 1) est un substantif qui signifie « garçon ». Dans ce sociolecte, ledit terme devient polysémique. Il a une valeur affective de par son emploi. Il signifie « ami, camarade, compagnon ». Il est utilisé quelquefois dans le sens de « garçon », sens propre. **Boy** employé dans ces différentes phrases ci-dessus a pour valeur d'apostrophe et d'affection. Il permet d'attirer l'attention de l'interlocuteur sur ce que l'on est en train de dire. En anglais, **play** (exemple 2) signifie « jouer, faire marcher, disputer ». Par contre, dans ce contexte d'emploi, il désigne une personne civilisée.

##### -L'emprunt à l'arabe local

L'arabe local est l'arabe dialectal, l'arabe ayant subi une transformation ou une particularité à cause du phénomène de contacts des langues (locales et étrangères). Il sert de véhicule de transmission des messages dans les différentes provinces du Tchad. Cette catégorie d'arabe est assez productive.

Exemple 1 :

- *Chacun mûr et tout le monde connaît. Donc, on se ressaisit un peu.*
- **Walaï**, il faut parler seulement. Il y a quoi même non. (Enregistrement du 13 février 2020).

Exemple 2 :

- *C'est bien ça.*
- *C'est ça **batan**.* (Enregistrement du 03 mars 2020).

**Walaï** [walaj] dans l'exemple 1 est une interjection qui marque la détermination ou le fait de jurer. C'est une marque de détermination quelquefois liée à la violence ou à la menace. Il permet à celui qui l'emploie de renforcer sa détermination afin de réaliser l'action envisagée. Il traduit aussi l'idée d'une vérité avouée, et c'est dans ce contexte qu'il est employé dans cette phrase. Dans

l'exemple 2, *batan* [batan] est un adverbe. C'est le synonyme de « encore ». Il désigne une action qui se répète.

#### *-L'emprunt au ngambay*

Le ngambay est une des langues du sud méridional. Il est partagé entre trois régions à savoir le Logone occidental, le Logone oriental et la Tandjilé. C'est une langue parlée par une grande partie de la population tchadienne.

Exemple 1 :

- *Tu parles de nous tous ?*
- *C'est bien ça, surtout seïn* (Enregistrement du 13 février 2020).

Exemple 2 :

- *Vous bavardez pour rien. Les choses sont là non. Aou même c'est mieux, mon pote.*
- *C'est toi qui le dis. Comme tu connais beaucoup là, garde ça pour toi* (Enregistrement du 19 mars 2020).

*Seïn* [sɛɲ] (exemple 1) est un pronom personnel pluriel. Il signifie « vous », pronom personnel, première personne du pluriel. Il est en postposition et renvoie ici à une indexation. Son identité est connue dans ce contexte d'usage. *Aou* [aw] (exemple 2), en ngambay, est un verbe d'action. C'est le verbe « aller ». Il est employé à la deuxième personne du singulier : *va*.

#### *-Emprunt à l'argot français*

L'*argot* est un qui désigne un langage ou vocabulaire particulier qui se crée à l'intérieur de groupes sociaux ou socio-professionnels déterminés et par lequel l'individu affiche son appartenance au groupe et se distingue de la masse des sujets parlants. C'est un sociolecte. Il est presque inexistant dans le français des étudiants de l'Université Adam Barka.

Exemple :

- *Ah, laissez tout ça. Même si c'est sa go, c'est son problème. Il va faire quoi même.*
- *On est des intellectuels* (Enregistrement du 25 février 2020).

« Go est une expression qui vient de Paris et existe depuis plus de 10 ans, dans des textes de rap, mais commence à se généraliser dans le reste de la France ». *Go* veut dire « petite amie ». Il fait référence au terme « gonzesse » (jeune fille ou femme en français familier) (<https://french.stackexchange.com>). L'emprunt porte sur un mot ou une expression. Par contre, on note aussi des cas où des segments de différentes langues alternent dans une même phrase.

#### *4.2. L'alternance codique*

Le phénomène de l'alternance codique est manifeste dans les échanges langagiers des locuteurs soumis aux différentes langues, surtout au bilinguisme. Appelée code mixing ou code switching, l'alternance codique est un phénomène linguistique qui consiste en une immixtion dans une langue de discours les codes

d'une ou de plusieurs langue(s). Elle est définie « commela juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents. » (J.J. Gumperz, cité par M.L. Moreau, 1997 : 32).

#### *-Arabe local-français vice versa*

Comme mentionné dans les emprunts ci-haut, l'arabe local est assez productif dans le français oral des locuteurs. Cela se justifie par l'université se trouve dans un milieu où l'arabe est dominant. Deux exemples sont tirés sont parmi tant d'autres.

#### **Exemple 1 :**

- *Abba da gai observer doucement seulement* (seulement).
- *Qui ?*
- *Regarde devant toi* (Enregistrement du 14 mars 2020).

#### **Analyse :**

- *Abba da gai* arabe local
- *Papa/père ci est là* traduction littérale
- *Ce vieux est là en train* traduction littéraire

Cette phrase débute par une séquence de l'arabe local et suivie d'une séquence du français. La première séquence est composée de trois termes et la seconde de trois termes aussi. La combinaison de deux séquences donne cette phrase complète : *Ce vieux-ci est là pour observer tranquillement et simplement*. C'est une phrase dominée par la catégorie adverbiale. Ainsi, sa structure complète donne ceci : Adj démonst (ce) + N (vieux) + Adv (ci) + V (est) + Adv (là) + Prép (pour) + V (observer) + Adv (tranquillement) + Adv (simplement) → SN = Adj + N + Adv + V + Adv + Prép + V + Adv + Adv.

#### **Exemple 2 :**

- *Tu parles comme tu connais pas cela*.
- *Il faut terminer ça là et c'est mafi marwai*. (Enregistrement du 14 mars 2020).

#### **Analyse :**

- *mafi marwai* arabe local
- *y a pas définitivement* traduction littérale
- *fini définitivement* traduction littéraire

L'auteur de la deuxième phrase de l'exemple 2 a préféré commencer par le français et la termine par l'arabe local. Il s'agit là d'un choix qui relève de sa liberté d'expression. Et le tout se forme comme suit : *Il faut terminer cela ici et c'est fini définitivement*. Sa structure est : Pron pers (il) + V (faut) + Pron démonst (cela)

+ Adv (ici) + Conj (et) + V (est fini) + Adv (définitivement) → SP = Pron pers + V + Pron démonst + Adv + Conj + V + Adv.

#### -Ngambay-français

L'alternance ngambay-français ou français-ngambay est productif dans ce parler français en étude. Cependant, deux exemples sont tirés à titre d'illustration.

#### Exemple 1 :

- *C'est difficile comme vous voyez là.*
- *Deux mois mar lar key el* (Enregistrement du 6 mars 2020).

#### Analyse :

- |                                       |                       |
|---------------------------------------|-----------------------|
| - <i>Mar lar key el</i>               | ngambay               |
| - Moi donne l'argent maison pas       | traduction littérale  |
| - Je n'ai pas donné l'argent du loyer | traduction littéraire |

Dans la dernière phrase de l'exemple 1, la séquence ngambay est dominante en matière de termes. La séquence française est composée uniquement de deux lexies au début de la phrase. Ce qui donne lieu à ceci : *Je n'ai pas donné l'argent de deux mois de loyer*. La structure globale est : Pron pers (je) + Adv (n', pas) + V (ai donné) + Dét (l') + N (argent) + Prép (de) + Adj num (deux) + N (mois) + Prép (de) + N (loyer) → SP = Pron pers + Adv + V + Dét + N + Prép + Adj num + N + Prép + N.

#### Exemple 2 :

- *Tu as besoin de lui, mais man da ma telel.*
- *Ça te fait mal où ?* (Enregistrement du 04 mars 2020)

#### Analyse :

- |                                |                       |
|--------------------------------|-----------------------|
| - <i>Man da man telel</i>      | ngambay               |
| - Moi là, moi pas reparti      | traduction littérale  |
| - Moi, je ne peux pas repartir | traduction littéraire |

Dans la première phrase de cet exemple, la partie ngambay est en postposition à la partie française. Chaque séquence comporte une signification acceptable. Leur jonction constitue ceci : *Tu as besoin de lui, mais moi, je ne peux pas repartir*. Ainsi, la structure syntaxique de cette phrase se présente comme suit : Pron pers (tu) + Loc v (as besoin) + Prép (de) + Pron pers (lui) + Conj (mais) + Pron pers (moi) + Pron pers (je) + Adv (ne pas) + V (peux repartir) → SP = Pron pers + Loc v + Prép + Pron pers + Conj + Pron pers + Pron pers + Adv + V. Au vu de toutes les analyses sur l'alternance codique, on constate que les segments de phrases ou les phrases qui alternent dans les discours oraux des locuteurs sont organisés d'un côté arabe local-français vice versa, et de l'autre, français-ngambay. Ces trois

langues sont les plus utilisées dans ce milieu étudiantin. Autrement dit, ce sont des langues de prédilection.

### Conclusion

Dans cet article, il a été question pour nous de dégager les formes syntaxiques particulières du français oral des étudiants de l'Université Adam Barka d'Abéché. Nous avons en première position analysé les particularités syntagmatiques et l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire *avoir*. Le constat prouve que ces étudiants éprouvent des difficultés en matière des règles grammaticales prescrites. Ces difficultés seraient liées à une baisse de niveau constatée dans le système éducatif depuis quelques années dans le pays. En seconde position, nous avons étudié les emprunts et l'alternance codique. Il ressort de cette analyse que les locuteurs sont soumis à une influence interlinguistique qui se caractérise par l'usage des emprunts et de l'alternance codique. Cela reste d'actualité dans nombre de pays africains ayant adopté le français. Ce qui veut dire que les langues locales influencent considérablement le français du fait de contact linguistique. Cette étude donne lieu à une connaissance sur le mode particulier de l'usage de la langue française. Les emprunts constituent une source d'enrichissement de cette dernière. Ils permettent, pour la plupart de cas, de désigner les réalités du milieu local. Ainsi, cette présente étude pourrait être perçue, d'un côté, comme source d'enrichissement du français hexagonal, et de l'autre, comme une orientation politique et pédagogique, surtout, en matière d'enseignement et d'assimilation de la grammaire du français.

### Références bibliographiques

- Amina Goron Ndihi, E. (2017). La Morphosyntaxe du français parlé au Tchad, Thèse de Doctorat, Université de Ngaoundéré.
- Arrivé, M. & al. (1986). La Grammaire d'aujourd'hui : Guide alphabétique de linguistique française, Paris, Flammarion.
- Baylon, C. (1991). Sociolinguistique : société, langue et discours, Paris, Nathan.
- Blanche-Benveniste, C. (2010). Approches de la langue parlée en français, Paris, Éditions Ophrys.
- Chomsky, N. (1971). Aspects de la théorie syntaxique, Paris, Seuil.
- Calvet, L. J. & Dumont, P. (1999). L'Enquête sociolinguistique, Paris, L'Harmattan.
- Depecker, L. (1990). Les Mots de la francophonie, Paris, Belin.
- Djarangar Djita, I. (2014). Dictionnaire pratique du français du Tchad, Paris, L'Harmattan.
- Dumont, P. & Maurer, B. (1995). Sociolinguistique du français en Afrique francophone. Gestion d'un héritage, devenir d'une science, Paris, EDICEF.
- Gadet, F. (2003). La Variation sociale en français, Paris, Ophrys.
- Grevisse, M. (1986). Le Bon usage, Éditions Duculot, Paris-Louvain-la Neuve.
- Moreau, M.L. (1997). Sociolinguistique : Les concepts de base, Paris, Mardaga.
- Mounin, G. (1993). Dictionnaire de la linguistique, Paris, Quadrige/PUF.